

En exercice	120
Présents	75
Procurations	18
Votants	93

## DELIBERATION N°1-072021

### Objet : Rapport Annuel sur l'activité du SICTOM du Périgord Noir

L'an deux mille vingt-et-un, le deux juillet, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac St Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 22 juin 2021*

**Etaient présents :**

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :**

ARCHIGNAC	Joël PARKITNY	
BORREZE	Pierre CHEVALIER	Dominique HERMENAULT
CALVIAC EN PERIGORD	Jean-Louis CHUPIN	Sylvie MENARDY
CARLUX	Jean-Claude DELHORBE	Marie-Laure FERBER
CARSAC AILLAC	Laurent LACOMBE	
CAZOULES		
JAYAC	Guy ESTRUC	Christine PASQUET
ORLIAGUET	Alain MARINIER	
PAULIN	Catherine CHEYROU	Alain PERIQUOI
PEYRILLAC ET MILLAC	Ghislain FOURREAUX	
SALIGNAC EYVIGUES	Didier DELBARY	Nathalie GAUSSINEL
SIMEYROLS	Jean-Pierre PLANCHE	
PRATS DE CARLUX		
ST CREPIN ET CARLUCET	Gérard TEILLAC	Brigitte CAPMAS-REBOUSSOU
ST GENIES	Marion CHAPUT	
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	Chantal LAVILLE
STE MONDANE	Eric BOURDET	Gilles ARPAILLANGE
VEYRIGNAC		

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :**

BOUZIC	Séverine RAMOS	
CASTELNAUD LA CHAP.	Christian ARNOUIL	Jean-Philippe FARFAL
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	Dominique SANFOURCHE
DOMME	Francis COUSIN	
FLORIMONT GAUMIER	Nicole MAROUSSIE	
GROLEJAC	Jocelyne TIREL-LALAUDE	
NABIRAT	Christiane DESMOULINS	
ST AUBIN DE NABIRAT	Véronique BENITTA	Emmanuelle ALBERT
ST CYBRANET	Alain BIELHER	
ST LAURENT LA VALLEE	Lilian GILET	
ST MARTIAL DE NABIRAT	François DEFONTAINE	
ST POMPON		
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :**

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Jacqueline JOUANEL	

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :**

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	
COLY-ST AMAND	Vincent GEOFFROID	Jean-Louis BREUIL
FANLAC		
LA CHAPELLE AUBAREIL	Catherine BERTHELOT	
LES EYZIES		
LES FARGES		
MONTIGNAC	Michel BOSREDON	
PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE	
SERGEAC	Pierrette BLEMONT	

**AR Prefecture**

ST LEON SUR VEZERE      Gé KUSTERS  
THONAC                      Sébastien CULINE  
VALOJOULX                  Philippe BASTIDE                  Christiane SALVIAT

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :**

BEYNAC et CAZENAC	Serge PARRE	Francis VAUCEL
LA ROQUE GAGEAC	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
MARCILLAC ST QUENTIN	Christine LASCOMBE	Marcelle DELIBIE
MARQUAY	Sylvie JESINGHAUS	
PROISSANS	Patrick CROUZILLE	Fabien PERUSIN
SARLAT LA CANEDA	Marlies CABANEL	
ST ANDRE-ALLAS	Jean-Jacques ALBIE	Céline DUVAL
ST VINCENT DE COSSE	Nathalie BALLERAND	
ST VINCENT LE PALUEL	Eric ALARD	Christine DANGREMONT
STE NATHALENE	Frédéric TACHE	
TAMNIÉS	Isabelle MONTGERMONT	
VEZAC	Christian ROBLES	Sylvie DELBARY
VITRAC		

**Excusés :**

Mme Véronique COUTAND (*Les Eyzies*) ; M. Pierre COUDON (*Saint-Pompon*) ; Mme Claude DENIS (*Veyrignac*) et M. Johann LEREBOURG (*Veyrignac*).

**Procurations :**

M. Marc PONS (*Tamniès*) donne procuration à Mme Isabelle MONTGERMONT (*Tamniès*)  
M. Patrick ARMAGNAT (*Domme*) donne procuration à M. Francis COUSIN (*Domme*)  
M. Cyril CERF (*Thonac*) donne procuration à Mme Pierrette BLEMONT (*Sergeac*)  
M. Vincent JARDEL (*Sergeac*) donne procuration à Mme Pierrette BLEMONT (*Sergeac*)  
Mme Elisa COUSIN (*Aubas*) donne procuration à M. Jean-Marie DESCAMP (*Aubas*)  
Mme Denise ARNOULT (*Peyrillac-et-Millac*) donne procuration à M. Ghislain FOURREAUX (*Peyrillac-et-Millac*)  
M. Charles MOLINA (*St Geniès*) donne procuration à Mme Marion CHAPUT (*St Geniès*)  
M. Sébastien FRIT (*La Chapelle-Aubareil*) donne procuration à Mme BERTHELOT Catherine (*La Chapelle-Aubareil*)  
M. Michel ANDRE (*Marcillac-St-Quentin*) donne procuration à Mme Christine LASCOMBE (*Marcillac-St-Quentin*)  
M. Sylvain BRULEY (*Allas-les-Mines*) donne procuration à M. Yves GAROUTY (*Allas-les-Mines*)  
Mme Marie-Pierre VALETTE (*Sarlat-la-Canéda*) donne procuration à Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*)  
Mme Nathalie GLEMAREC (*Marquay*) donne procuration à Mme Sylvie Jesinghaus (*Marquay*)  
M. Didier MILLEROT (*Meyrals*) donne procuration à Mme Jacqueline JOUANEL (*Meyrals*)  
Mme Marie-Eve BEYNEIX (*Saint-Vincent-de-Cosse*) donne procuration à Mme Nathalie BALLERAND (*Saint-Vincent-de-Cosse*)  
Mme Andrée CAMBIER (*Carsac-Aillac*) donne procuration à M. Laurent LACOMBE (*Carsac-Aillac*)  
Mme Héloïse MARADENE (*Prats-de-Carlux*) donne procuration à Mme Marie-Laure FERBER (*Carlux*)  
Mme Marie-Annick DUCOIN-HAZARD (*Saint-Laurent-la-Vallée*) donne procuration à M. Lilian GILET (*Saint-Laurent-la-Vallée*)  
M. Fabrice LEFEVRE (*Simeyrols*) donne procuration à M. Jean-Pierre PLANCHE (*Simeyrols*).

Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

.....

Le Président indique que, dans le Rapport Annuel 2020, « vous retrouverez bien évidemment, comme chaque année, toutes les informations relatives à l'activité du SICTOM du Périgord Noir au titre de l'année écoulée.

- Ce qu'il convient de retenir principalement :

- En dépit d'un contexte sanitaire contraignant, les équipes du SICTOM du Périgord Noir auront fait preuve d'une grande adaptabilité organisationnelle. Qu'elles en soient toutes ici remerciées. Grâce à elles, toutes les missions du syndicat auront pu être maintenues.

AR Prefecture

024-252402284-20210702-01072021-DE  
Reçu le 09/07/2021  
Publié le 09/07/2021

- La poursuite de la mise en œuvre des nouvelles modalités de collecte des déchets. Pour autant son rythme a dû être adapté, l'entreprise attributaire ayant fait face à de nombreuses absences de ses personnels, en lien avec la Covid 19. De ce fait, la mise en œuvre de la R.I. est reportée, en Périgord Noir, de 2023 à 2024.

- Ceci d'autant plus que depuis quelques semaines, avec l'explosion du coût des matières premières, mais aussi les ruptures d'approvisionnement sur certaines d'entre elles, le syndicat rencontre des difficultés liées à une suspension de livraison des cuves indispensables à l'installation des conteneurs enterrés ou semi-enterrés (4 à 8 semaines de retard).

- Selon les dispositions arrêtées par le Bureau et le Comité Syndical, le SICTOM a poursuivi ses efforts financiers dans cinq directions principales :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- la maîtrise des dépenses de personnel par le non-remplacement de départs à la retraite ;
- un endettement ramené à 0 cette année ;
- un taux de TEOM maintenu au même niveau depuis 5 ans ;
- une dynamique d'investissement visant en particulier à améliorer les conditions de travail.

- La poursuite de la diminution du tonnage des déchets ménagers et en parallèle la progression du tonnage des déchets triés. Indispensable pour faire face à l'explosion de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

- L'engagement d'opérations symboliques comme les composteurs collectifs ou l'action pour la collecte des mégots.

- La mise sur les rails de plusieurs actions importantes, d'ailleurs soumises au Comité Syndical de ce jour : la modernisation de locaux dans les déchèteries de Sarlat et de Cénac ; la transformation du quai de transfert ; ou encore les travaux sur La Périgourdine. »

Vu le rapport annuel sur l'activité du SICTOM DU PERIGORD NOIR remis aux délégués et commenté par le Président,

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

- **Donne acte** au Président de la présentation de ce rapport annuel sur l'activité du SICTOM du Périgord Noir établi pour l'année 2020.

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 02 juillet 2021.

Jérôme PEYRAT  
Président  
S.I.C.T.O.  
du  
PÉRIGORD  
NOIR  
LABORNE 120 - 24100 MARCILLAC

AR Prefecture

024-252402284-20210702-01072021-DE  
Reçu le 09/07/2021  
Publié le 09/07/2021